

La profession de foi nucléaire de François Hollande

Jean-Marie Muller *

26 décembre 2011

« Le danger le plus redoutable, ce n'est pas tant que la bombe explose, c'est qu'elle existe déjà. Le danger, ce n'est pas le feu nucléaire, mais la foi nucléaire. »

Paul Virilio¹

Le 18 décembre, François Hollande a développé, dans une tribune publiée sur le site *lenouvelobs.com*, sa vision de la dissuasion nucléaire. D'emblée il manie avec un surcroît d'ingénuité la plus belle langue de bois qui s'apparente à une langue de fer : « La dissuasion nucléaire est indissociable de notre statut de grande puissance. (...) Elle est le recours ultime et suprême de notre pays s'il était menacé dans son intégrité ou son existence. » Dans un discours parfaitement lisse qui ne présente pas la moindre aspérité, il va égrener ainsi tous les clichés, tous les poncifs du catéchisme de la foi nucléaire. Mais il ne s'agit là que de jeux de mots. Ne nous y trompons pas : la logique nucléaire ne procède pas d'un choix politique raisonné, mais d'une croyance irrationnelle dans une idole.

À deux reprises le candidat socialiste affirme clairement que la dissuasion nucléaire française est fondée sur une stratégie d'emploi. « *La force océanique stratégique*, écrit-il, nous donne **la capacité de frappe** (c'est moi qui souligne) partout où la menace suprême pourrait se manifester. (...) Cette composante est modernisée, puissante et ses **moyens de frappe** (c'est moi qui souligne) contribuent à faire de la France un pays respecté. » François Hollande semble n'avoir aucune conscience que chacune de ces « frappes » constituerait un « crime contre l'humanité et la civilisation » (résolution des Nations Unies du 24 novembre 1961) qui discréditerait la France aux yeux du monde entier.

Dans le même temps, il est remarquable que le candidat socialiste n'envisage aucunement quelles seraient les conséquences irréparables de ces frappes nucléaires pour les autres et pour nous-mêmes. Combien de milliers, combien de millions de morts ? Il est dans le déni le plus total de la réalité des risques considérables qui seraient pris. Ce déni confine à l'irresponsabilité.

En réalité, l'im-moralité intrinsèque de l'arme nucléaire se double d'une totale in-faisabilité. À aucun moment, dans aucune crise internationale, la menace de l'emploi de l'arme nucléaire n'est crédible, car son emploi provoquerait la pire des catastrophes humaines. Valéry Giscard d'Estaing, juste après avoir pris ses fonctions de Président de la République a très bien compris qu'il était dans l'impossibilité de prendre la décision d'actualiser la menace portée par la dissuasion en donnant l'ordre de déclencher le feu nucléaire². Il conclut ainsi sa réflexion : « Ni de loin, où je suis, ni sur le terrain, où se situent les responsables militaires, la décision d'employer

¹ Paul Virilio, *L'insécurité du territoire*, Paris, Stock, 1976, p. 143.

² Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie*, Tome II, *L'affrontement*, Paris, Le Livre de Poche, p. 196s.

l'arme nucléaire tactique n'apparaît opportune. » Incluant cette fois le domaine de la dissuasion stratégique, il écrit ; « Quoi qu'il arrive je ne prendrai jamais l'initiative d'un geste qui conduirait à l'anéantissement de la France. »

À l'évidence, le réalisme conduit à affirmer que la dissuasion nucléaire ne protège la France d'aucune des menaces qui pèsent sur elle. Elle est notamment incapable de dissuader le moindre terrorisme. Le passage raisonnable à l'acte nucléaire est impossible tout simplement parce qu'il est impensable. L'arme nucléaire n'est pas un moyen de défense, mais un moyen criminel de terreur de masse, de destruction et d'anéantissement. Elle est inutile parce qu'elle est inutilisable. Quand tout est dit, la dissuasion nucléaire française est immorale, irrationnelle, dangereuse et ruineuse.

François Hollande croit pouvoir revendiquer l'héritage de Charles de Gaulle et de François Mitterrand. Dommage qu'il ne se ressouviennne pas de ce que ce dernier affirmait à l'occasion des élections législatives de mars 1967 : « Quand le pouvoir actuel vous dit qu'il défend comme il convient la paix, il vous trompe. (...) On ne protège pas la paix, mais on l'expose au pire danger lorsqu'on fabrique des bombes atomiques et qu'on engage ainsi les autres à faire comme nous, c'est-à-dire à se lancer dans la course au bout de laquelle le monde périra³. » Il est remarquable que ces paroles soient davantage encore d'actualité aujourd'hui qu'hier. En 1969, évoquant le choix du général de Gaulle en faveur de la bombe atomique, François Mitterrand affirmait encore qu'« il est en retard d'une stratégie et d'une morale⁴ ». Aujourd'hui, il est légitime de penser que c'est François Hollande qui accumule ces deux retards.

Il est étonnant que François Hollande prenne le soin de préciser que « vouloir la paix ne saurait s'envisager par un désarmement unilatéral ». Nul ne saurait en effet nourrir l'illusion que le candidat socialiste à la Présidence de la République inscrive une telle mesure à son programme. S'il croit tout de même devoir la récuser, pensera-t-il qu'elle est envisageable et qu'elle pourrait être envisagée ? Il ajoute : « Un responsable politique ne peut ignorer que l'histoire est tragique ». Que peut signifier une telle assertion dans un tel contexte ? L'argument apparaît particulièrement spécieux. Certes, là encore, nul ne saurait nier que l'histoire soit tragique. Mais l'arme nucléaire par son existence même ne participe-t-elle pas directement à la tragédie de l'histoire ?

Pour autant, il n'évoque à aucun moment une éventuelle convention d'élimination mondiale des armes nucléaires. On ne peut que le regretter même si, généralement, la rhétorique sur ce sujet ne sert qu'à justifier le maintien de la dissuasion française, comme cela est le cas dans le programme d'Europe-Écologie-Les-Verts.

Plus grave encore, François Hollande semble oublier que le Traité de Non Prolifération nucléaire signé par la France fait obligation à chaque État doté de « s'engager à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace ». Mais une telle négociation n'a jamais commencé et elle n'est nullement à l'ordre du jour dans un avenir prévisible.

³ François Mitterrand, *Politique*, Fayard, Paris, 1977, p. 445.

⁴ François Mitterrand, *Ma part de vérité*, Fayard, Paris, 1981, p. 298.

« C'est parce qu'elle respecte pleinement ses obligations de puissance nucléaire, croit pouvoir avancer le candidat socialiste, qu'elle est fondée à combattre sans faiblesse et sans concession ceux qui, dans le monde, ont engagé des programmes dangereux pour sa stabilité » Mais ces propos sont totalement fallacieux. Il n'est pas vrai que la France respecte ses obligations internationales et elle est particulièrement mal placée pour demander aux autres de les respecter.

Dès lors que l'État français prétend que l'arme nucléaire est « la garantie fondamentale » de la sécurité des Français, comment peut-il demander aux peuples non dotés de l'arme nucléaire de renoncer à la posséder ? En poursuivant la modernisation de son système d'armes nucléaires la France ne peut qu'accroître la probabilité d'une catastrophe nucléaire du fait de la double prolifération verticale et horizontale.

François Hollande n'hésite donc pas à se rallier au dogme idéologique de l'État tout-puissant. « La dissuasion nucléaire, récite-t-il tout uniment, est indissociable de notre statut de grande puissance ». Alors qu'il voudrait nous faire croire que le renoncement à l'arme nucléaire porterait atteinte à la « grandeur de la France », c'est probablement tout le contraire qui se produirait. Comment ne pas penser en effet qu'il en résulterait un surcroît de prestige pour notre pays ? « Le prestige, déclarait M. Ban Ki-Moon, le Secrétaire général des Nations Unies, lors de l'allocution qu'il prononça à Hiroshima le 6 août 2010, appartient non pas à ceux qui possèdent des armes nucléaires, mais à ceux qui y renoncent. » Sans nul doute la capacité de notre pays de faire entendre sa voix dans les grands débats de la politique internationale ne serait non pas affaiblie mais renforcée. On peut gager que partout dans le monde des femmes et des hommes salueraient la décision de la France comme un acte de courage qui leur redonne un peu d'espérance.

François Hollande pouvait-il faire un autre choix que d'affirmer qu'il sera « le garant de la capacité de dissuasion nucléaire de la France ? Certainement pas. L'acceptation du dogme étatique de la dissuasion nucléaire est actuellement un passage obligé pour tout candidat éligible à la Présidence de la République et cela révèle toute l'ampleur du drame. Pour l'heure, il ne faut rien attendre des décideurs politiques. C'est aux citoyen(ne)s français(e)s qu'il appartient de s'approprier le pouvoir de décision qui leur a été confisqué par l'État nucléaire.

Est-il possible d'espérer que ce soit la conscience et la raison qui nous fasse renoncer à la préméditation du crime nucléaire plutôt que la peur après que soit survenu un Fukushima militaire ? La dissuasion nucléaire peut nous apparaître comme une fatalité de l'histoire. Nul, disent les sots, ne dés-inventera l'arme nucléaire. Mais en réalité c'est une fatalité tout entière construite de mains d'hommes. Ce qui signifie que les hommes, avec leurs mains nues, peuvent la déconstruire.

* Philosophe et écrivain, auteur de *Les Français peuvent-ils vouloir renoncer à l'arme nucléaire ?*, Éditions du Mouvement pour une Alternative Non-violente, MAN : www.nonviolence.fr.